



Appel à dons

L'orgue de l'église Saint-Léger une pépite patrimoniale à sauver

Au fil du temps

Instrument d'esthétique romantique construit par Henri Thibaud en 1861, l'orgue a été restauré et agrandi à plusieurs reprises. En 1887 par Debierre, en 1948 par Beuchet avec l'installation du Positif, et enfin par Oberthür en 1990...

Il serait injuste de ne pas évoquer dans l'histoire de cet instrument l'engagement de plus de 75 ans de la famille Rochais pour sa préservation et son rayonnement. Henri Rochais, organiste professionnel, est arrivé à Cognac au début des années 30. Après son décès en 1946, c'est sa fille Paule qui lui a succédé en qualité d'organiste titulaire jusqu'en 2007.

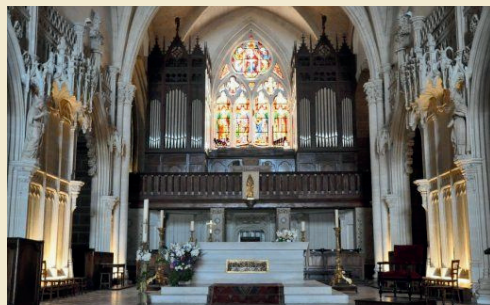
Des qualités sonores reconnues

Cet instrument, d'esthétique symphonique, permet l'interprétation d'un vaste répertoire, notamment pour la musique française des XIXe, XXe et XXIe siècles.

De très grands noms de l'orgue, en France et à l'international, à l'instar d'Olivier Latry et de Philippe Lefebvre, organistes à Notre-Dame de Paris, se sont produits à Cognac. Ils sont unanimes pour louer les qualités sonores de l'instrument.

Une place à part

Atout rare pour un orgue, son emplacement dans l'église en fait une curiosité. Il fait partie des très rares orgues de France à être situé derrière le chœur, sur une tribune, face au public.





Une restauration indispensable

Aujourd'hui, l'instrument nécessite une refonte totale de sa partie électrique et électronique qui date de 1990 et qui n'est plus aux normes. La mécanique a également beaucoup souffert des canicules à répétition qui assèchent les peaux et font anormalement travailler le bois. Enfin, quelques tuyaux de bombe s'affaissent sur eux-mêmes et doivent être restaurés. Une restauration de ces éléments permettra à cet instrument, élément essentiel de la vie musicale cognacaise, de ne pas être réduit au silence.

Une association au chevet de l'orgue

C'est dans ce but que l'Association des Amis de l'Orgue de Saint-Léger de Cognac s'est constituée en juillet 2023.

Le coût estimé des réparations s'élève à 114 804 €, près de 1 000 heures de travail seront nécessaires...

Pour permettre à l'association de mener à bien son projet de restauration, un appel à la générosité des particuliers et des entreprises est lancé pour recueillir des dons.

Au-delà de cette urgence, l'association s'engage aussi à favoriser le développement et la promotion de l'utilisation de l'orgue dans le cadre liturgique et musical (organisation de concerts, utilisation de l'orgue par le conservatoire de Grand Cognac...).

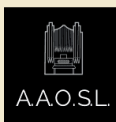
Comment faire un don ?

Pour participer à la restauration de ce patrimoine musical et spirituel et lui donner un nouveau souffle, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- **Par chèque** : à l'ordre de « ADCL – Orgue Saint-Léger » (à adresser à la Paroisse de Cognac, 10 rue Monseigneur Lacroix, 16100 Cognac)
- **Sur le site internet du diocèse** : <https://charente.catholique.fr/projets/>
- **En scannant le QR code ci-dessous**



La Ville soutient les associations dans leur communication.



ÉGLISE CATHOLIQUE
EN CHARENTE
Diocèse d'Angoulême

